



## La Chambre d'agriculture aux côtés des viticulteurs du département

Au travers de l'action des trois conseillers, Didier Richy, Vanessa Fabreguette et Emmanuèle Geil, la Chambre d'agriculture apporte un appui technique aux viticulteurs au travers notamment de la diffusion du bulletin « Info Viti-Cœno 13 ». Outre ses missions de promotion avec l'organisation du Concours Général Agricole ou encore de la Cuvée départementale, en partenariat avec le Conseil général, le service viticole participe à la mise en place de différents essais dans le cadre de l'Association Régionale d'Expérimentation et de Développement Viti-vinicoles (AREVDVI). Ces essais bénéficient d'un co-financement du Conseil régional et de FranceAgriMer.

### Tour d'horizon des essais 2008/2009

#### Axe 1 : Conduite du vignoble



##### ■ Implantation de bandes fleuries dans le vignoble :

L'objectif de cette expérimentation est de maintenir ou d'augmenter la biodiversité tout en favorisant la qualité et la diversité du paysage. Pour cela, plusieurs semis par bandes de 4 modalités composés

de 4 mélanges différents ont été implantés en 2008. L'année 2009 permettra d'observer la reprise florale des bandes fleuries implantées.

##### ■ Enherbement sous le rang à base d'espèces peu concurrentielles :

Cet essai a pour but de répondre aux contraintes réglementaires et environnementales. Dans un premier temps, un essai inter rang a été mis en place avec trois espèces. Le plantain corne de cerf s'est bien implanté et son évolution est étudiée en 2009.

En parallèle, un essai sous le rang a été effectué au printemps 2008 à base de piloselle. Grâce à ses vertus aléopathiques, cette plante émet des substances toxiques qui empêchent la croissance d'autres plantes. 2009 sera l'occasion de suivre le développement de la plante et d'observer le premier impact sur la vigne.

##### ■ Essai Bois Raméal Fragmenté (BRF) :

Face à la réduction de précipitations annoncée ainsi qu'à la diminution des désherbants, une étude sur la technique du BRF a été lancée en 2008. Cette technique consiste à incorporer dans les 5 premiers cm du sol de petits fragments de branches fraîches. Objectif : observer l'impact d'une couverture sur l'évaporation et l'entretien du sol. Une modalité témoin tonte de l'inter rang et du rang, ainsi qu'une modalité BRF, ont été testées. Les premières observations révèlent une meilleure maturité sur la modalité BRF et aucun effet sur la contrainte hydrique et sur la croissance de la vigne.

L'étude se poursuit en 2009 avec notamment l'introduction de sondes tensiométriques, en partenariat avec l'ARDEPI, pour mesurer l'humidité et la température des sols.

##### ■ La taille rase de précision :

Dans le cadre d'une réflexion sur les stratégies de production, un suivi technico-économique a été effectué depuis 2007 sur une exploitation leader national en mécanisation intégrale de la taille. Les conseillers observent, sur 3 parcelles avec 3 cépages, l'impact de cette taille sur les coûts de production et sur la qualité. Alors que la moyenne pour une

taille manuelle est de 40-50 heures/ha, 20 heures suffisent pour une taille mécanique.

L'étude se poursuit en 2009 sur les stades phénologiques et le poids par souche afin d'affiner les résultats observés.

##### ■ Augmenter les rendements parcelaires à qualité produit constante :

La compétitivité de la filière viticole dépend de sa capacité à produire des vins de qualité en quantité suffisante. Or, une stagnation des rendements AOC est observée en Méditerranée. Mis en place en 2008, cet essai vise à découvrir le rendement maximum sans baisse de qualité. Un éventail a donc été testé en faisant varier la charge en bourgeons sur quatre parcelles avec trois cépages : 6 coursons à 1 bourgeon, 6 c. à 2 b., 6 c. à 3 b. En 2009, les rendements seront augmentés et une micro-vinification rouge et/ou rosé est programmée.

#### Axe 2 : Protection du vignoble

##### ■ Optimisation des doses de pulvérisation, essais Optidose :

Après un premier volet, de 2005 à 2008, qui a permis de valider l'adaptation à notre région de résultats obtenus en Suisse sur des doses de pulvérisation, le second volet, débuté en 2007, vise à définir les modalités pratiques d'adaptation en testant des itinéraires avec des doses réduites dans la lutte contre le mildiou et l'oïdium. Le dispositif met en œuvre, sur 2 parcelles de Carignan, 4 modalités par parcelle : témoin non traité, référence pleine dose hectare, modalité adaptée à la surface foliaire, modalité à dose adaptée type méthode CEB (Commission des Essais Biologiques).

En 2009, un optidose « bio » est expérimenté et la modalité méthode CEB n'est pas reconduite.

##### ■ Réseau de biovigilance :

Le principe de ce réseau réside dans la réalisation d'un suivi d'une cinquantaine de parcelles dans le département avec différents stades de contrôle afin d'identifier les événements clés de la protection. Les visites de terrain permettent d'établir le bulletin d'informations techniques « Info Viti-Cœno 13 », édité tous les 15 jours. Ce bulletin permet aux producteurs d'affiner rapidement leur lutte contre les risques grâce à un schéma décisionnel conseillé.

#### Axe 3 : Matériel végétal

En partenariat avec l'ODG des Coteaux d'Aix-en-Provence, la Chambre d'agriculture participe depuis 2005 à une réflexion sur l'introduction de nouvelles variétés et gère depuis peu sa réalisation. Le Merlot et le Caladoc ont été étudiés et après une année de transition en 2008, l'année 2009 intègre une rigueur méthodologique plus aboutie avec une observation sur 30 pieds par parcelle et un travail sur la dégustation du vin.

### Zoom sur... l'irrigation

Face aux déficits hydriques, enregistrés en 2005, 2006, 2007, induisant des défoliations, des pertes de rendement et la mortalité d'une partie voire de la totalité de certaines souches, étudier l'impact d'une irrigation tardive (post-véraison), au plus tard 15 jours avant la récolte, apparaît pertinent. 4 modalités, sur 5 rangs complets par modalité, ont été testées en 2008 dans une parcelle de Syrah : témoin sec, irrigation jusqu'à la récolte (MJR), irrigation pré-véraison (MJV), irrigation post-véraison (VR).

#### Grille d'interprétation des mesures de potentiel de base :

Contrainte	Témoin	VR	MJV	MJR
11/07/08	légère à modérée	légère à modérée	légère à modérée	légère à modérée
24/07/08	modérée à forte	modérée à forte	modérée à forte	modérée à forte
06/08/08	forte à sévère	forte à sévère	modérée à forte	modérée à forte
14/08/08	forte à sévère	modérée à forte	modérée à forte	modérée à forte
21/08/08	forte à sévère	modérée à forte	modérée à forte	modérée à forte
01/09/08	forte à sévère	légère à modérée	modérée à forte	légère à modérée
18/09/08	forte à sévère	modérée à forte	modérée à forte	modérée à forte

Les essais ont permis de différencier les 4 modalités. En terme de quantité de récolte, peu de différences sont observées. Par contre, au niveau du feuillage, le témoin sec a eu la plus petite surface foliaire, avec un nombre de feuilles chues le plus élevé. Il a été pénalisé au niveau de la maturité. Pour les modalités irriguées, le moment de l'apport d'eau pré ou post-véraison ne paraît pas déterminant : la modalité MJR a la surface foliaire la plus importante et un nombre de feuilles chues moindre. L'état sanitaire de la vendange a été satisfaisant pour les modalités témoin et VR mais moins bon pour les modalités MJV et MJR. Le témoin a eu la plus faible vigueur, suivi par la modalité VR, puis MJV et enfin MJR. L'essai est reconduit pendant 2 années supplémentaires. Les conditions climatiques seront déterminantes pour obtenir des résultats différenciés.

## Edito

87 médailles ! En 2009, le Concours Général Agricole a décerné, pendant le Salon de l'Agriculture, 87 médailles aux vins des Bouches-du-Rhône sur 327 vins présentés, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport au palmarès 2008. AOC Coteaux d'Aix, AOC Côtes de Provence, AOC Baux de Provence, vins de Pays des Bouches-du-Rhône, vins de Pays de la Méditerranée... la viticulture du département mise sur la diversité et sur la qualité ! Pour soutenir une filière face aux attaques inacceptables dont elle est l'objet : affirmation infondée sur la relation entre le vin et le cancer, idée saugrenue du rosé d'assemblage, largement soumise aux lois d'une concurrence internationale, la Chambre d'agriculture n'a de cesse d'essayer de répondre aux attentes et aux besoins des producteurs au travers de son service « viticulture ». Diffusion régulière d'un bulletin d'informations, promotion de la production viticole du département, création de références technico-économiques grâce à l'animation d'un club de progrès « vigne », suivi de parcelles de référence...

Toutes ces missions, et la liste n'est pas exhaustive, s'articulent autour d'un seul et même axe : apporter du conseil aux viticulteurs de la conduite du vignoble à la production.

Face aux réformes qui animent la viticulture française, comme notamment la réforme des appellations d'origine, face à la réduction des produits phytosanitaires inscrite dans le Grenelle de l'Environnement, la filière viticole doit pouvoir disposer d'outils efficaces, et économiquement rentables, pour s'adapter à ces enjeux et faire valoir ses nombreux atouts au sein du territoire, mais aussi à l'étranger. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture met en place, sous l'égide de l'Association Régionale d'Expérimentation et de Développement Viti-vinicole (AREVDVI) et en partenariat avec d'autres Chambres d'agriculture, de nombreux essais visant à expérimenter les outils de demain pour construire une viticulture durable.

**André BOULARD**

Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Didier Richy, conseiller viticulture au 04 42 23 86 51 ou Vanessa Fabreguette, conseillère viticulture œnologie au 04 42 23 86 48.